



Rapport annuel de gestion 2022

Mesdames, Messieurs

1. Généralités

La 54ème assemblée des membres a eu lieu le 4 avril 2022 à Langnau i. E.

L'association bernoise des polices locales remercie la commune de Langnau i. E. pour la prise en charge du café, des croissants de bienvenue avec l'assemblée des membres, pour l'apéritif et les douces attentions en forme de chocolat sur les tables.

En 2022 aucune demande d'adhésion à l'ABPL n'a été enregistrée. La commune de Courtelary a quitté l'association le 31 décembre 2022.

Nous demandons aux communes membres, dans le travail journalier, de mentionner l'ABPL et aider activement afin que d'autres communes adhèrent à l'ABPL. Notre but doit être, qu'au moins la moitié des communes deviennent membres.

Changements personnels

Heidi Ulrich a été, lors de l'assemblée du 4 avril 2022, élue au conseil d'administration de l'ABPL. Le reste du conseil d'administration a été réélu dans l'ensemble.

2. Activités

2.1. Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni durant l'année 2022 trois fois :

- 20 janvier 2022
- 15 août 2022
- 20 décembre 2022

Le conseil d'administration a traité l'accord concernant la formation de l'irritant IFSA-ABPL en plus en l'accord avec l'inspectorat de la ville de Bern pour la rémunération du bureau de l'ABPL. D'autres sujets concernaient la succession de René Geiser et Pierre Siegenthaler au conseil et la coopération avec l'ACB après le changement dans la direction.

2.2. Prises de positions

L'ABPL a été invitée pour des prises de positions et des consultations aux thèmes suivants :

- Co-rapport concernant la révision partielle de la loi sur la police du 10 février 2019 (LPol)
- Révision totale du règlement de la police locale de la ville de Langenthal
- Prise de position à SID loi sur le commerce de la prostitution
- Révision partielle de la loi concernant l'établissement et résidence des Suisses
- Co-rapport avec la direction de la sécurité du canton de Berne. Pour un service de taxi contemporain non bureaucratique

2.3. Propositions

L'ABPL n'a soumise aucune proposition durant l'année de gestion.

2.4. Séances de travail

Deux séances de travail ont été organisées au cours de l'année de référence :

- 21 -ème séance de travail du 3 mai 2022
- 22 -ème séance de travail du 25 octobre 2022

Lors des deux séances les sujets et les ordres du jour étaient divers. L'accent principal était situé sur les effets de Corona dans les communes. Pour les autres sujets il faut se référer aux protocoles qui peuvent être consultés sur la page internet. Les séances de travail ont été amplement visités. La rencontre personnelle et l'échanges d'expérience sont très appréciées.

Lors des séances de travail, se sont surtout le personnel administratif qui y sont invités. Les sujets sont très actuels et peuvent également intéresser les membres du Conseil des communes, qui sont chaleureusement invités.



2.5. Formation et formation-continue

Durant l'année de gestion les cours de formation-continue avec en coopération avec l'inspectorat de la ville de Berne avec IFSA, institut pour la formation à la sécurité, ont été proposé :

- Pulvérisateur irritant (sans exécution)
- Cours de contrôle d'étrangers (1 mise en application)
- Cours pour Taxi (2 mises en application)

Les cours proposés pour l'année 2023 sont déjà publiés sur la page internet.

2.6. Groupe de travail

Le gérant a, durant l'année de gestion, participé aux groupes de travail suivants :

- Manuel du groupe de travail devoirs de police des communes (1 séance)
- Révision partielle de la loi sur la police (1 séance)
- Groupe de travail gens du voyage (2 séances)

Berne, le 25 janvier 2023

Peter Siegenthaler
Président

Marc Heeb
Gérant